



Voici des visuels préfigurant ce à quoi devrait ressembler notre palais de justice à l'avenir.

# PLUS DE PÉNAL dans le palais d'ici à 2030

La Régie des bâtiments s'apprête à lancer un marché public pour trouver un nouveau bâtiment dédié au pénal...

«Sortir la chaîne pénale» du palais de justice de Bruxelles pour des questions de sécurité, telle est «l'orientation stratégique» qui devrait se concrétiser «enfin dans les cinq à quinze années à venir», pronostique Laurent Vrijdaghs, administrateur général de la Régie des bâtiments. Et pour cause... En date du 28 février, le Conseil des ministres a approuvé le lancement d'un marché public à cet effet.

«C'est une décision qui s'inscrit dans la continuité», rappelle Laurent Vrijdaghs. «On a déjà prospecté de manière officielle et, aujourd'hui, on va le faire clairement au travers d'un marché public via la publication aux Moni-

teurs belge et Journal Officiel de l'Union européenne. Objectif ? Trouver un bâtiment dans un périmètre déterminé autour de la place Poelaert à même de répondre le mieux aux besoins de la justice pénale. On a pour rappel déclaré en 2006 que la place Poelaert sera demain le campus Justice.»

ET L'ADMINISTRATEUR général de la Régie des bâtiments de préciser : «Seuls la salle des pas perdus et les deux étages la surplombant resteront des espaces dédiés à la justice. À terme, les services qui resteront dans le palais de justice seront ceux qui ne nécessi-

tent pas de grands aménagements en matière de sécurité pour les personnes comme les Cour de cassation, cour d'assises, barreaux (etc.)»

Quant à la destination finale du socle (c'est-à-dire trois étages en sous-sol, soit 45.000 m<sup>2</sup>) du palais de justice accueillant pour l'heure la fameuse chaîne pénale (entre autres, les chambres correctionnelles, cellules et pièces à conviction)... «Je vous avoue qu'on ne sait pas encore ce qu'on en fera. Il n'est en tout cas pas question d'en faire un shopping center ou d'y implanter du logement», assure Laurent Vrijdaghs.

«On va donc s'adjoindre les conseils de gens qui sont spécialisés en la matière pour voir ce qui serait le plus adéquat dans le paysage urbain bruxellois mais également rentable parce qu'on espère bien attirer le privé pour non seulement exploiter le socle, mais également prendre en charge certains travaux qui sont nécessaires pour l'adapter à une autre activité. On veut faire de ce socle quelque chose de beaucoup plus vivant qui soit vraiment le lien physique entre le haut et le bas de la ville autrement que par un ascenseur. Cette conclusion-là, nous ne l'avons pas inventée, on l'a finalement tirée du concours d'idées que nous avions organisé en 2010.»

«On veut créer un lien physique entre le haut et le bas de la ville...»

D. Ha.

## RÉACTION



Jean-Pierre Buyle  
ADMINISTRATEUR  
DE LA FONDATION  
POELAERT

### «Le palais est sécurisable»

L'objectif avoué du gouvernement est de sécuriser nos justiciables bruxellois... D'aucuns estiment pourtant, à l'instar de l'ancien bâtisseur Jean-Pierre Buyle, que, «vu la dépense, on ne nous établit pas la nécessité de sortir le pénal du palais». Et l'administrateur de la Fondation Poelaert – dont l'objectif est la sauvegarde du palais de justice – de résumer sa pensée : «C'est un projet qui va coûter très cher et qui va payer ? C'est le privé. Ce sont des promoteurs qui vont construire ou rénover un bâtiment et puis le louer à la Régie des bâtiments alors que cela ne coûterait presque pas un ballon de sécuriser le palais.» Et pour cause... «Je rappelle que le juge et le greffier qui ont été tués en 2010 ne l'ont pas été dans le palais de justice mais en dehors, dans une justice de paix. Les problèmes sont donc les suivants : il y a eu deux

évasions ces vingt dernières années et, encore, les gens sont sortis par la porte d'entrée! Cela n'aurait pu se produire s'il y avait eu un contrôle à l'entrée. Il y a également eu l'une ou l'autre fois où des armes sont sorties à l'audience comme il y a une semaine lorsqu'une dame a tenté de se suicider avec un couteau mais, encore une fois, le problème ne se serait pas posé s'il y avait eu un contrôle de métaux à l'entrée.»

Résultat ? «C'est tout à fait possible de sécuriser le palais de justice, comme le confirment les architectes qui ont étudié la question. On ne dit pas non à la sortie de la chaîne pénale mais on ne nous démontre pas aujourd'hui que l'édifice n'est pas sécurisable. Si le gouvernement a une autre étude, qu'il la rende publique pour qu'on puisse l'examiner mais il y a une opacité là-dessus qui n'est pas démocratique. On se réjouit par contre d'apprendre que le gouvernement renonce à installer un shopping center dans les 45.000 mètres carrés socle du palais. C'est tout à fait nouveau.»

D. Ha.

www.campinglemerauade.com

Bienvenue dans le sud de la France au bord de la mer méditerranéenne

A seulement 15mn à pied d'une plage de sable fin, le camping l'Émeraude dispose d'un Parc aquatique, animations, spectacles, bar restaurant, superette pour des vacances inoubliables. Situé entre Valras Plage et le Cap d'Agde. Location d'emplacements et mobil home de 5 à 8 personnes.

**PROMO LOCATION:**  
la semaine pour 5 pers. à partir de 245€,  
14 jours pour 5 pers. à partir de 367,50€

Camping l'ÉMERAUDE  
34420 Portiragnes Plage  
0033 467 909 376  
contact@campinglemerauade.com

L'ÉMERAUDE camping-caravanning\*\*\*